



UNION POSTALE  
UNIVERSELLE

Berne, le 21 avril 2008

Circulaire du Bureau international

**125**

Slovaquie – Emission de timbres-poste  
avec indication de la valeur faciale

Madame, Monsieur,

L'administration postale de la **SLOVAQUIE** me prie d'informer les administrations postales des Pays-membres de l'Union que, le 1<sup>er</sup> janvier 2008, Slovenská Pošta a.s. a émis un timbre-poste spécial pour le 15<sup>e</sup> anniversaire de la République slovaque. Ce timbre a une valeur nominale T1 de 50 grammes correspondant au tarif d'une lettre de première classe du régime intérieur jusqu'à 50 grammes. Il est valable pour l'affranchissement d'envois des régimes intérieur et international à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008, jusqu'à nouvel ordre.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur du développement  
des marchés,  
K.J.S. McKEOWN